

CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 24 septembre 2025 Salon de la chancellerie, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

Présences :

Jennifer Bélanger (Arts visuels)

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)

Chantal Bourassa (Travail social)

Annabelle Clavet (rep. étud., Sc. soc.)

Corina Crainic (rep. unité II)

Norma Doiron (Secteur langue)

Hesam Esfahani (Sociologie et criminologie)

Thomas Hodd (Anglais)

Mathieu LeBlanc (vice-doyen)

Roger Lord (Musique)

Michel Mallet (Traduction et langues)

Joëlle Martin (Info.-comm.)

Aina Randriamanana (rep. étud., Arts)

François Renaud (Philosophie)

Magella Simard (Géographie)

Katia Talbot (Art dramatique)

Jean-François Thibault (doyen)

Dominique Thomassin (Études françaises et secrétaire)

Christophe Traisnel (HEP)

Mathieu Wade (rep. prof., Sc. soc.)

Absences motivées :

Guillaume Adjutor Provost (rep. prof., Arts)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 24 septembre 2025

Le doyen souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux membres du Conseil de la FASS. Chaque personne se présente ensuite à tour de rôle.

Le doyen demande aux membres du Conseil si des points devraient être ajoutés à l'ordre du jour. On ajoute le point *10.9 Cours de service*.

Jean-Luc Bonnaud propose l'adoption de l'ordre du jour modifié. Appuyée par Michel Mallet, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2025

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Un membre suggère d'ajouter une précision dans les affaires découlant (Département d'histoire et de géographie).

Thomas Hodd propose l'approbation du procès-verbal modifié. Appuyée par Hessam Esfahani puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2025

5.1. Département d'études françaises : Les modifications de la M.A. et du Ph. D. en études littéraires ont été envoyées au CPS le 8 juillet dernier.

5.2. Département de musique : Les modifications du cours MUSI4063 ont été adoptées par le CPR le 12 septembre dernier et seront en vigueur en juillet prochain.

5.3. École des hautes études publiques : Les modifications du B. Sc. soc. (majeure en économie) et l'abolition du B. Sc. soc. (spécialisation en économie) ont été acheminées au CPR le 27 juin dernier.

5.5. Département des arts visuels : Le complément au rapport d'autoévaluation de programme du baccalauréat appliqué en design d'intérieur (B.A.D.I.) a été envoyé au bureau de la VRAEAP le 23 juin dernier.

7. Modification du document type facultaire (promotion et permanence) : Le document type a été envoyé au bureau de la VRAEAP le 23 juin dernier.

8. Appellation du Département d'anglais : La nouvelle appellation, Département d'études anglaises, a été adoptée par le Comité de la planification le 5 septembre dernier.

9. Création de deux mineures thématiques en art dramatique : La proposition a été acheminée au registrariat le 20 août dernier.

10. Avant-projet : création d'une maîtrise en traduction et rédaction professionnelles : L'avant-projet a été adopté par le Comité de la planification le 5 septembre dernier.

11. Plaquettes pour les programmes de la FASS : Le comité des communications de la FASS a tenu une première rencontre en septembre et a accueilli Joëlle Martin qui travaillera à la préparation des plaquettes.

4. Affaires étudiantes

Aina Randriamanana indique que le processus de nomination à l'Association étudiante des arts est entamé et que des activités seront ensuite organisées.

En ce qui a trait au banquet, les deux associations prévoient l'organiser ensemble. Elles n'ont pas encore eu accès à leur compte de banque et n'ont encore aucune certitude quant au budget alloué.

Le doyen et le vice-doyen solliciteront une rencontre avec les deux associations étudiantes d'ici quelques semaines.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1. Département d'anglais [Annexe 1]

Thomas Hodd résume les changements proposés en anglais. Ces modifications font suite à l'évaluation du programme dans laquelle on recommandait notamment de réduire le nombre de cours obligatoires et de créer des cours de niveau 3000 et 4000.

Le programme proposé compte désormais quatre cours obligatoires au lieu de six, les résultats d'apprentissage de cours ont été actualisés et les résultats d'apprentissage de programme ont été rédigés.

5.1.1. Modification du B.A. (majeure en anglais)

Thomas Hodd propose l'adoption de la modification du B.A. (majeure en anglais). Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.2. Modification de la mineure en anglais

Thomas Hodd propose l'adoption de la modification de la mineure en anglais. Appuyée par Katia Talbot puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.3. Modification, abolition et création de cours ANGL

Thomas Hodd propose l'adoption de la modification, de l'abolition et de la création de cours ANGL. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.4. Modification de la banque de cours ANGL

Thomas Hodd propose l'adoption de la Modification de la banque de cours ANGL. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.1.5. Établissement des R.A.P. pour la majeure en anglais

Thomas Hodd propose l'adoption des R.A.P. pour la majeure en anglais. Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.2. Département des arts visuels [Annexe 2]

5.2.1. Rapport de suivi final (B.A.V.)

Jennifer Bélanger résume les éléments présentés dans le rapport de suivi final du Baccalauréat en arts visuels, dont la diminution prévue des cours obligatoires et des préalables ainsi que la création d'un tronc commun de cours. Des discussions sont également en cours sur l'intégration d'un stage.

Le doyen rappelle les rapports de suivi final constituent des documents publics qui seront affichés sur le site web de l'université.

Jennifer Bélanger propose l'adoption du rapport de suivi final (B.A.V.). Appuyée par Katia Talbot, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3. Département de sociologie et de criminologie [Annexe 3 et Annexe 4]

5.3.1. Rapport de suivi préliminaire (programme de criminologie)

Hessam Esfahani présente le rapport de suivi préliminaire. Le secteur a reçu les recommandations en mai et certaines réflexions étaient déjà bien entamées, comme l'élimination de redondances entre les cours.

Hessam Esfahani propose l'adoption du rapport de suivi préliminaire (programme de criminologie). Appuyée par Mathieu Wade, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

5.3.2. Rapport de suivi préliminaire (programme de sociologie)

Mathieu Wade explique que l'évaluation externe s'est déroulée à un moment où l'équipe travaillait déjà à la création d'un profil appliqué. L'évaluation porte donc, en partie, sur un programme qui allait être modifié.

L'une des recommandations, c'est l'ajout d'un poste supplémentaire puisque le secteur est composé de seulement trois professeures et professeurs. Le rapport indique que cet ajout est essentiel pour la création d'un profil appliqué en sociologie qui inclurait deux nouveaux cours de même qu'un stage.

On recommande également l'ajout d'un cours sur les enjeux autochtones. Le manque de ressources constitue un obstacle, mais le secteur s'est tourné vers Édith Bélanger pour l'offre d'un cours réseau.

Une discussion s'ensuit sur la qualité de l'enseignement des cours en mode bimodal. Mathieu Wade admet que cette formule, déjà employée pour un cours SOCI, se fait au détriment des personnes qui suivent le cours à distance.

Mathieu Wade propose l'adoption du rapport de suivi préliminaire (programme de sociologie). Appuyée par Hessam Esfahani, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivis des diverses instances

Rien à signaler.

7. Sabbatiques : adoption des rapports de congé sabbatique

Michel Mallet, Christophe Traisnel et Hessem Esfahani se retirent de la réunion pendant la présentation du point 7.

Le doyen indique que le Comité des congés s'est réuni le 24 juin dernier pour examiner les rapports de congé sabbatique suivants :

Type A : Jérémy Hayhoe, Michel Mallet, Cynthia Potvin, Christophe Traisnel et Isabelle Violette

Type B : Hessem Esfahani

Type C : Gabriel Arseneault, Charles Gaucher et Sylvia Kasparian

Tous les rapports ont été jugés satisfaisants.

Le doyen propose, au nom du Comité des congés, l'adoption des rapports de congé sabbatique. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Renouvellement du statut de professeure associée : J. Chabot (histoire) [Annexe 5]

Jean-Luc Bonnaud explique que, comme professeure associée, Jocelyne Chabot est très active en recherche et qu'elle a publié plusieurs articles et chapitres de livre depuis son départ à la retraite. Le renouvellement de son statut de professeure associée lui permettrait d'accéder à une subvention et de poursuivre son projet de monographie avec sa collègue Sylvia Kasparian.

Jean-Luc Bonnaud propose le renouvellement du statut de professeure associée de Jocelyne Chabot. Appuyée par François Renaud puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Modification du projet de sabbatique de C. Paulin (HEP)

Le doyen explique que le projet de sabbatique (type A) de Christine Paulin a été reporté à deux reprises et que, par conséquent, le projet a légèrement changé pendant ce temps. Les thématiques et la démarche demeurent les mêmes, donc les modifications au projet initial sont considérées comme acceptables.

10. Informations

10.1. Historique de la Faculté (numéro spécial de *Liaisons*)

Un appel à contribution a récemment été envoyé pour le 10^e numéro du bulletin *Liaisons*. Le vice-doyen invite les unités à envoyer une proposition d'article pour ce numéro.

De plus, pour souligner le 25^e anniversaire de la fusion de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences sociales, un numéro spécial de *Liaisons* en actuellement en préparation. Ce numéro hors-série, préparé avec la collaboration de Joël Belliveau et du personnel des archives du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, présentera notamment un historique des deux facultés, des départements ainsi que des figures importantes depuis la fondation de l'Université de Moncton.

Le contenu du numéro sera rassemblé d'ici janvier prochain, en prévision de sa sortie vers le mois de mai, et les unités qui possèdent des archives pertinentes peuvent les transmettre au décanat.

10.2. Suivi : bibliothèque Champlain [Annexe 6]

À la suite de la demande d'abonnement aux produits OpenEdition Journals et OpenEdition Books, la directrice générale de la bibliothèque Champlain a répondu que des limitations budgétaires rendaient impossible cet abonnement.

Le doyen suggère aux membres de dresser une liste des ouvrages désirés et de les commander à la bibliothèque, ce qui engendrerait un coût bien inférieur à celui d'un abonnement complet.

10.3. Cours à sigles multiples

Le vice-doyen explique que la liste des cours de la FASS a été examinée pour déterminer si certains pourraient être double ou triple siglés. Il s'agit d'une pratique courante dans d'autres universités, et la faculté compte quelques cours à sigles multiples, mais il y aurait lieu de se pencher davantage sur cette question.

Une membre demande si les cours à sigles multiples peuvent être interfacultaires. Le doyen indique que c'est une possibilité, mais que le décanat doit être informé des démarches entreprises en ce sens.

Le décanat sollicitera certaines unités pour en discuter.

10.4. Règlement 8.6 (Évaluation des apprentissages) [Annexe 7]

Le vice-doyen présente le règlement universitaire 8.6.6.1 sur les absences motivées qui autorise l'étudiante ou l'étudiant à motiver une absence, d'une durée maximale de trois jours, à l'aide d'un formulaire accessible sur Clic. La personne peut s'en prévaloir une seule fois par semestre.

Le formulaire sera envoyé au registrariat qui en informera ensuite les décanats ainsi que les professeures et professeurs concernés.

10.5. Rapport annuel de la FASS

Le rapport annuel de la FASS présente une diminution marquée des publications et des activités de création cette année par rapport à l'année précédente. Dans les faits, ces activités sont plus nombreuses que ce qui apparaît dans le rapport, mais l'information ne lui a pas été transmise.

Le doyen rappelle qu'il est important d'envoyer toute l'information requise pour le rapport annuel au printemps pour que le rapport reflète avec justesse toutes les activités de recherche et création menées pendant l'année.

10.6. Rappel sur la formation en santé mentale

Le doyen rappelle qu'une assemblée facultaire spéciale aura lieu le vendredi 26 septembre et portera sur la santé mentale des étudiantes et étudiants.

10.7. Absentéisme / retards dans les cours

Ce point est repoussé à la prochaine réunion.

10.8. Charges de cours

Le doyen rappelle que les unités ont jusqu'au 9 octobre pour envoyer les charges de cours à afficher pour l'hiver 2025.

10.9 Cours de service

Matthieu Wade demande si une procédure est prévue pour éviter de donner des cours de service obligatoires aux étudiantes et étudiants d'autres domaines d'études. Ces cours doivent être mis à l'horaire chaque année et, dans un contexte de manque de ressources professorales, il devient alors impossible d'offrir une variété de cours.

Le vice-doyen indique que les unités peuvent se tourner vers le décanat pour en discuter.

11. Autres points

Rien à signaler.

12. Clôture de la séance

La séance se clôture à 15h27.

Dominique Thomassin
Secrétaire


Jean-François Thibault


Matthieu LeBlanc